

# ANNEXE 7

## Comité de pilotage de la convention PVD/ORT

*(Cette liste n'est pas exhaustive et sera complétée en fonction des besoins)*

Préfecture des Landes

Préfecture du Gers

Président Communauté de communes

Maire Aire sur l'Adour

Maire Barcelonne du Gers

DDTM 40

DDT 32

ANAH 40

ANAH 32

Conseil Départemental des Landes

Conseil Départemental du Gers

Etablissement Public Foncier d'Occitanie

Banque des Territoires

UDAP des Landes

CMA

CCI

CEREMA

ADEME

PETR Adour Chalosse Tursan

CAUE des Landes

CAUE du Gers

Office du Tourisme Départemental

DGS de la Communauté de communes

DGS d'Aire sur l'Adour

Les membres du comité restreint (cf. article 7 de la convention)